

L'an deux mil dix-sept, le sept juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de PLEURE, régulièrement convoqué à la date du vingt-quatre mai deux mil dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Alexandre CROT, le Maire.

Présents:

Mr CROT Alexandre, Mme BARDOUX Karine, Mr LYONNET Franck, Mr. TOINARD Emmanuel, Mr. BORNIER René, Mr. ROYER Bernard, Mr. PANIGOT Séverin Mme GARCEL Monique,

Absents excuses: Mr BAUDET Nicolas, Mr MACAUX Olivier, Mme MOREL Catherine

Secrétaire de séance : Mr LYONNET Franck

ORDRE DU JOUR

1. Travaux : -Projet d'étude du CAUE place du village-carrefour, et voirie centre et rue du cimetière
2. Salle des fêtes : - rapport entretien s/pref du 29/05/17 et demande d'annulation réservation SDF
3. Contrat employé CAE : fin de contrat au 30/08/17
4. Départ locataires
5. Point école
6. Tour de garde élections législatives
7. Questions diverses : Devis ONF

1. Projet de l'étude CAUE du Jura Place du village et carrefour

Le bureau d'étude CAUE du Jura à fait parvenir des propositions pour diverses hypothèses de modification du carrefour centre du village afin d'assurer la sécurité lors des sorties scolaires et faire ralentir les usagers. Le conseil décide d'essayer les hypothèses présentées. La commune de Saint-Aubin est déjà à l'essai pour les mêmes réalisations. Mme BARDOUX Karine se charge de se renseigner auprès de Saint-Aubin pour plus d'information.

Travaux rue du cimetière :

Délibération N° 2017- 23 Réfection voirie rue du cimetière

Des travaux de voirie sont à prévoir. 2 devis sont présentés :

- SJE pour 1800 m² à 23 550 € HT
- Eurovia pour 1651 m² à 20 011.95 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE**, le devis de la SJE pour un montant de 23 550 € HT.

7 pour

1 abstention

2. Salle des fêtes : rapport entretien S/PREF du 29/05/17

Pour la mise aux normes sécurité et incendies de la salle des fêtes, quelques points sont encore à aborder :

- Un portillon est à installer pour fermer l'enclot de la cuve de gaz
- Une mise à niveau électrique est à faire
- Un manomètre sur le conduit de gaz et à prévoir

Délibération N° 2017- 24 Remboursement acompte location salle des fêtes

Le conseil **ACCEPTE** à l'unanimité l'annulation et le remboursement de l'acompte versé pour la location de la salle des fêtes du 22 et 23 juillet 2017

3. Contrat employé CAE : fin de contrat

Un employé étant en contrat aidé CAE jusqu'au 30/08/2017 et sans possibilité de renouvellement, le Conseil Municipal, après avoir délibéré DECIDE de procéder au recrutement d'une aide vie scolaire sous contrat CAE-CUI.

4. Départ locataires :

Un locataire est toujours en difficulté de paiement de loyer.

Malgré les multiples relances faite et diverses procédures de saisie, la personne reste injoignable et ne donne pas signe de coopération pour libérer le logement.

Une procédure d'expulsion va être engagée auprès d'un huissier.

Le bail du 42 rue du centre arrive à échéance le 1^{er} juillet. Le logement sera mis pour location au 1^{er} août 2017.

5. Point école :

Mme FEBVRE, institutrice, quitte l'école à la fin d'année scolaire afin d'intégrer un poste de directrice scolaire à BEAUREGARD.

6. Tour de garde élections législatives

11 juin 2017	
8H00 – 11H30	GARCEL Monique, CROT Alexandre, BORNIER René
11H30 – 15H00	ROYER Bernard, LYONNET Franck, PANIGOT Séverin
15H00 – 18H00	BARDOUX Karine, CROT Alexandre, MOREL Catherine
18 juin 2017	
8H00 – 11H30	TOINARD Emmanuel, CROT Alexandre, BORNIER René
11H30 – 15H00	ROYER Bernard, LYONNET Franck, PANIGOT Séverin
15H00 – 18H00	MACAUX Olivier, BAUDET Nicolas, MOREL Catherine, BARDOUX Karine

7. Questions diverses:

Délibération N° 2017- 25 Devis ONF travaux 2017

Un Devis est présenté pour les travaux de l'année 2017 pour cloisonnement et dégagement manuel des parcelles 20 et 37.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré ACCEPTE le devis pour un montant de 3 486.80 € HT.

Affouage :

Les lots d'affouage ne sont pas terminés. Les couronnes doivent être faites et un rappel sera fait aux intéressés.

Divers :

- Mr Rameau renonce à exploiter la parcelle ZE0121
- Une enquête de l'INSEE sur l'emploi et le chômage sera faite sur la commune du 12/06 au 04/07/17.
- La commune a reçu la confirmation de l'attribution de subvention par la Préfecture et de la DRAAC concernant la restauration d'un tableau de l'Eglise. Les travaux pourront commencer.
- Invitation reçue le l'AMJ à Lons le Saunier pour une rencontre.
- Invitation reçue également pour l'AG de l'AMJ a MONTMOROT.
- Un chien errant sur la commune a été aperçu de nouveau. Le propriétaire en a été averti et il fera le nécessaire pour éviter tout incident.

Séance levée à **23h57**

Prochaines Séances :

Le 30 juin 2017 à 19h00 (élections sénatoriales)

Le 20 juillet 2017 à 20h30

Le Maire, Alexandre CROT